



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

**L' Année Chretienne Contenant Des Sujets de Meditations
& de Prieres pour la Communion de tous les Dimanches &
des principales Festes de l'Année**

Paris, 1687

La Paix.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-49853](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-49853)

48 REFLEXIONS DES SS. PERES
l'aimons. Nous voyons dans cet Agneau innocent qui a esté meurtry sur la Croix, ce que nous devons aimer & nous recevons de luy par sa charité vivifiante l'esprit qui nous le fait aimer. Disons-luy donc :

Quelle confusion seroit-ce, ô divin Agneau, de vous voir souffrir de si cruelles douleurs pour effacer mes pechez, sans estre touché pour vous d'aucun sentiment d'amour ! Cependant cela pourroit aisément arriver, si vostre Esprit saint me manquoit. Mais comme vous répandez en nous vostre charité par le Saint Esprit que vous nous donnez dans vostre sainte Table, j'espere que j'aimeray enfin celuy qui m'a tant aimé, afin qu'en l'aimant à mon tour, je merite d'en estre encore aimé davantage.

La Paix.

*S. Aug. ser.
83. de Div.*

A PRES cela, mes chers freres, on dit : *La paix soit avec vous.* Les Chrestiens se donnent un saint baiser qui est le signe de la paix, si ce baiser paroist sur les lèvres se fait dans le fond de la conscience, c'est-à-dire, si lorsque les lèvres de vostre frere s'approchent

cher

chent des vôtres, vostre cœur aussi ne s'éloigne point du sien.

Ce baiser de paix se donne afin que tous les Chrestiens estant reünis ensemble par la charité, ils soient dignes d'estre admis à la participation du Sacrement du Corps & du Sang de JESUS-CHRIST. Car ce divin Corps estant indivisible en luy-même ne peut souffrir de division entre ceux qui y participent.

*S. Isidore
de Mass. c. 15.*

Il n'y auroit rien qui deshonorast plus ces saints Mysteres, que de les celebrer avec un cœur plein de ressentiment contre son frere. Mais que dis-je de les celebrer, puis qu'avec cette disposition il est impossible de le faire. Car ils ne peuvent compatir avec les animositez & les haines.

*Chryf. hom.
ad pop. aut.*

Je vous le dis donc par avance & vous le declare hautement. Que nul de ceux qui haïssent leurs ennemis ne s'approche du saint Autel, pour y recevoir le Corps de JESUS-CHRIST. Je le repete encore une fois: Si vous haïssiez vos ennemis ne vous en approcher pas. Mais voulez-vous approchez de la sacrée Table, reconciliez-vous avec eux, & ensuite vous recevrez ce saint Corps.

Cen'est pas moy qui vous l'ordonne, c'est le Seigneur luy-même qui a esté crucifié pour vous. C'est cet Agneau innocent qui a esté égorgé pour vous qui vous le commande. Il a bien voulu répandre son précieux sang, & même souffrir la mort pour vous reconcilier avec Dieu son Pere, & vous ne voulez pas le premier aller trouver vôtre frere qui est serviteur comme vous de ce mesme Maistre, ny luy dire la moindre parole pour vous reconcilier avec luy.

Vous me direz peut-estre qu'on vous a fait une injure atroce & que vous ne pouvez l'oublier. Mais faut-il pour cela que vous vous en fassiez une autre beaucoup plus grande à vous-même ? Car quelque mal que vostre enemy vous puisse faire, il n'égalera jamais celuy que vous vous faites, si vous ne vous hastez de vous reconcilier avec luy, & si vous osez davantage fouler aux pieds les Loix de Dieu.

Je veux que vôtre frere vous ait traité d'une maniere injurieuse comme vous le dites, devez-vous pour cela traiter Dieu avec injure ? Car lors que vous ne pardonnez pas à celuy qui vous a offensé, vous ne vous vangez pas tant

SUR LA SAINTE MESSE. 51

de luy, que vous outragez Dieu même qui est l'Auteur de cette Loy, & qui nous oblige de nous reconcilier avec nos freres, avant que de nous approcher de l'Autel. Dites-donc à Dieu dans ce moment qui vous invite à la paix avec tout le monde: Que je ne regarde plus les hommes qui m'offensent, ô mon Dieu, mais que je vous regarde vous seul, & que mon esprit estant touché de vôtre crainte, se represente que plus je me feray de violence sur moy-même pour me reconcilier avec celuy qui m'avoit offensé, plus j'en obtiendray de recompenses devant vous qui estes le souverain Juge qui m'ordonnez d'agir de la sorte.

Domine non sum dignus.

QUE ces paroles, mes tres-chers freres, vous rappellent dans l'esprit la Foy vive, & l'humilité profonde de celuy qui les a dites le premier. Souvenez-vous que ce bien-heureux Centenier se voyant indigne de recevoir JESUS-CHRIST chez luy, devint digne qu'il entrast, non dans sa maison, mais dans son cœur. Ce ne luy eut pas esté un grand avantage d'a-

*Aug. ser. 6.
de Verb.*